

Comme le professeur Lithwick, de l'Université Carleton, le signalait récemment dans une lettre qui a paru dans le numéro d'avril 1968 de la revue *Science Forum*, on peut établir la valeur d'un projet scientifique particulier en vérifiant si les résultats de ce genre d'investissement social sont plus précieux que le rendement d'une somme équivalente placée ailleurs, et non pas seulement dans la recherche et l'expansion scientifiques. Comme le professeur Lithwick, je trouve futile de justifier certains projets en disant que nous avons assez de travailleurs scientifiques ou que d'autres hommes de science et d'autres ingénieurs seront employés à des fins spéciales, alors que l'industrie de l'habitation ne répond qu'à un minimum de besoins et que l'atmosphère et les voies d'eau sont dangereusement polluées. Autrement dit, il faut inventorier soigneusement toutes les priorités sociales et scientifiques. Toutefois, ce n'est pas la faute du Conseil des sciences, mais bien celle du gouvernement, qui n'a pas assigné de priorités conformément aux besoins et aux aspirations des Canadiens et qui n'a pas orienté le rôle considérable que pourraient jouer dans notre pays la science et la technologie pour répondre à ces besoins.

Depuis quelques mois, le gouvernement songe à établir un ministère des sciences chargé de coordonner la recherche scientifique et les programmes de développement. Lors d'une conférence de presse qu'il a donnée le 14 août, le premier ministre a dit qu'un ministère des sciences serait un mécanisme susceptible de coordonner les recherches et de vérifier les programmes de développement de l'État. Je vois sourire le président du Conseil du Trésor. Il sait très bien que le premier ministre a changé d'avis.

● (4.50 p.m.)

A la suite de cette observation, le premier ministre a déclaré qu'il avait des doutes quant à l'opportunité de demander au président du Conseil du Trésor de conserver en tant que président du comité du Conseil privé sur la recherche scientifique et industrielle, la responsabilité des sciences au sein du cabinet. Le premier ministre a dit qu'en dépit des connaissances du président du Conseil du Trésor en matière de recherche scientifique et de l'intérêt qu'il y porte, il pouvait, en tant que président du Conseil du Trésor, avoir à faire face à des intérêts contradictoires quant au montant d'argent à y investir: il ne fallait pas le mettre dans la situation de devoir argumenter contre lui-même. C'est aussi mon avis.

Cependant, le président du Conseil du Trésor a complètement exclu, dans deux récents

[M. Broadbent.]

discours, la perspective d'aucun changement institutionnel valable en matière de politique scientifique et de recherche. Il a reconnu qu'il fallait coordonner et diriger l'effort scientifique mais il estime que des modifications apportées au système existant suffiront à redresser la situation. Celles-ci comportent le changement du statut du Conseil des Sciences du Canada et l'accroissement des responsabilités du comité du Conseil privé sur la recherche scientifique et industrielle. Le confit dont le premier ministre a parlé en août n'est plus, semble-t-il, un facteur important.

Une chose est claire: ou le gouvernement ne sait pas ce qu'il fait dans le domaine des sciences ou il est indifférent aux besoins du Canada à cet égard. Des mesures immédiates sont indispensables en ce qui concerne le processus des décisions à prendre concernant les sciences et la technologie. Il y a trois ans que le Conseil des Sciences a été créé et cinq ans que le secrétariat aux Sciences a été constitué. Le débat sur la politique scientifique dure depuis près de dix ans et les savants et technologues attendent impatiemment des résultats. Je pense que le président du Conseil du Trésor s'en est rendu compte, surtout lors de son récent discours à Toronto qui lui a procuré quelques déceptions.

En 1967, le Nouveau parti démocratique a adopté une résolution proposant de créer un ministère des Sciences et de la Technologie qui aurait son propre ministre et reprendrait à son compte les attributions actuelles du Conseil des Sciences et du secrétariat aux Sciences. Le nouveau ministre et ses fonctionnaires seraient responsables de la politique scientifique et de l'intégration en une seule politique nationale des activités de tous les autres ministères qui, de près ou de loin, s'occupent de sciences. Les fonctions de ce ministère seraient, en gros, d'organiser, de coordonner, de contrôler toutes les activités fédérales dans le domaine de la science, mais le ministre n'aurait pas d'autres responsabilités actives dans le ministère.

On a proposé la chose il y a deux ans. L'idée me plaisait alors, et je n'ai pas changé d'avis depuis. Le gouvernement aurait dû y donner suite. J'aimerais bien que le président du Conseil du Trésor, lorsqu'il prendra la parole dans quelques minutes, nous dise ce qu'il en pense et pourquoi le gouvernement n'a pas donné suite à cette proposition très raisonnable. Merci.

M. Aiken: Monsieur le président, j'aimerais faire quelques commentaires sur la mesure à l'étude. On peut dire bien des choses au sujet des problèmes de notre politique scientifique.